

« Yves Lasfargue dénonce aujourd'hui le discours de ceux qui voudraient imposer à tous l'utilisation d'Internet »

L'Express du 29 mai 2003

INTERVIEW

L'illusion technologique

Auteur de nombreux ouvrages et rapports officiels sur les nouvelles technologies de l'information, le consultant Yves Lasfargue dénonce aujourd'hui le discours de ceux qui voudraient imposer à tous l'utilisation d'Internet. Il vient de publier *Halte aux absurdités technologiques*, aux Editions d'Organisation



Yves Lasfargue. « 25 à 30 % de Français n'auront jamais accès à Internet »

Pourquoi ce cri d'alarme ?
► Je rencontre de plus en plus de gens complexés par le discours ambiant sur les technologies de l'information. Ils ne savent pas se servir d'Internet et se sentent idiots, dépassés, exclus. Les conseillers d'orien-

tation, les recruteurs, les intellectuels relaient le matraquage des constructeurs d'ordinateurs et des opérateurs de téléphonie. Or ce discours repose sur des illusions sociales et culturelles aussi dangereuses que l'illusion financière ayant conduit à l'écla-

tement de la bulle boursière.
Quelles illusions ?
► La première est que tout le monde peut apprendre sans difficulté à utiliser ces technologies. C'est faux ! Il y a, selon moi, de 25 à 30 % de Français qui n'y auront jamais accès : illettrés, personnes iso-

lées ou hostiles à la technologie... Deuxième illusion : tous les métiers en ont besoin. En quoi une aide-soignante à domicile, un serveur, un car-releur ou un manutentionnaire auraient-ils besoin de savoir traiter de l'information numérisée à distance ? Il faut absolument que subsistent des métiers « hypotechnologiques ». Imposer la maîtrise d'Internet à ces professions reviendrait à exclure de l'emploi une grande partie de la population. On entend dire aussi qu'Internet ferait gagner du temps, abolirait les distances et nous ferait entrer dans la société de la connaissance. Un peu de bon sens. Tout cela est absurde.

Et la « République numérique » prônée par Jean-Pierre Raffarin ?
► C'est un concept totalitaire ! Je ne vois pas pourquoi les utilisateurs d'Internet auraient droit à un délai supplémentaire pour envoyer leur déclaration d'impôt... Celui qui utilise la poste serait-il un mauvais citoyen ? ●

Propos recueillis
par Hélène Constanty